*Quatrième Année.— Numéro 13* CINQ CENTIMES *Jeudi 13 Janvier 1898*

# L'ÉGALITÉ
## de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

| | Trois mois | Six mois | Un an |
|---|---|---|---|
| NORD et Départements limitrophes | 4 fr. 50 | 9 fr. | 18 fr. |
| AUTRES DÉPARTEMENTS | 5 fr. 50 | 12 fr. | 22 fr. |

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
*Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX*

ON REÇOIT LES ANNONCES
ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

## BULLETIN DU JOUR

### MISÉRABLES !

— Dieu, Patrie, Religion, Famille !

Que de fois on nous a objecté, comme panacée sociale souveraine, cette devise, en réponse à nos théories subversives de l'anarchie, des mensonges, des égoïsmes bourgeois !

Dieu ? Ceux qui s'en réclament le font complice de trop de crimes pour que, s'il EST « éperdûment », comme a dit Victor Hugo, nous ne le confondions pas avec la classe que nous combattons...

La Patrie ? Elle n'a plus de défenseurs désintéressés qu'en la masse des petits et des humbles. Les autres n'y croient plus, quoiqu'ils fassent sonner son nom avec trente-six R...

La Religion ? C'est un commerce où l'on trafique de l'AU-DELA, dans le but d'assouplir les échines prolétariennes, devant le Capitalisme dirigeant...

La Famille ? Ah! parlons-en de la famille... Elle passe, en ce moment, un joli quart d'heure, à propos de l'affaire Dreyfus ! Jugez.

Il y a trois ans, un homme a été condamné pour un crime abominable. On l'arracha à sa femme, à ses enfants, à ses frères et il fut jeté aux galères.

Quel était le devoir de sa famille ?

Rechercher si, convaincue de l'innocence du forçat dont la flétrissure rejaillissait jusque sur elle, il ne lui serait pas possible de faire réformer un jugement qu'à tort ou à raison, elle considérait comme un monstruosité.

A peine remise de son deuil terrible, un de ces deuils cent fois plus douloureux que ceux qu'occasionne la mort, la famille Dreyfus — c'est d'elle dont il s'agit, on l'a compris — s'attela à cette besogne aussi difficile que délicate.

L'imagination peut-elle seulement concevoir ce qu'il fallut de persévérance, d'énergie, de courage, à la femme du traître, au frère du traître pour remonter le formidable courant d'opinion qui s'était élevé contre le condamné du Conseil de guerre et contre eux ?

Ce n'est pas possible ! Il faudrait avoir vécu, pendant des ans, comme les fils de Pierre Vaux, la vie du « quémandeur de justice » pour en apprécier les âpres difficultés, les douloureuses amertumes, les décevants espoirs.

Plus heureux cependant que les descendants de l'instituteur qui a récemment lavé du crime d'incendie volontaire, les parents de l'officier traître parvinrent, après trois ans d'efforts, à troubler quelques consciences honnêtes et à jeter le doute dans les masses que les querelles de religion et de races, laissent indifférentes, mais que le malheur, même mérité, émeut toujours, surtout quand, par répercussion, il frappe des innocents.

Ainsi, la famille Dreyfus suscita le procès Esterhazy...

S'est-elle trompée, dans ses accusations ? Il importe peu de le savoir, quant au point spécial qui nous occupe. C'est affaire à la Justice de décider. Mais ce qu'il faut que l'on dise, devant le débordement de haine haineuse auquel nous assistons, c'est que si, comme tout le laisse supposer, la famille Dreyfus a été sincère et de bonne foi, nul n'a le droit de s'armer de son erreur pour lui jeter l'anathème par dessus la honte dont elle a voulu laver un de ses membres et son nom.

Misérable ! a-t-on crié à Mathieu Dreyfus, proclamant sa foi dans l'innocence de son frère...

Misérable ! dit-on à Madame Dreyfus qui défend son mari, le père de ses enfants...

Misérables ? Mais ne serait-ce pas plutôt, ceux qui dans leur haine aveugle, sous l'empire d'on ne sait quelles basses passions, interdisent à la femme de défendre son époux, au frère de se faire l'avocat de son frère ?

Misérables ? ... Mais eussions-nous la preuve absolue de la culpabilité du condamné de l'île-du-Diable que nous respecterions encore les efforts désespérés des siens pour le réhabiliter.

Et ce sont ceux-là qui prêchent le plus ardemment la solidarité de la famille, même dans la plus effroyable des catastrophes, qui s'indignent de ses manifestations !

Décidément, les « principes » s'en vont...

Dieu était relégué au musée des antiques ; la Patrie avait été sacrifiée aux intérêts d'une ploutocratie ; la Religion n'était plus qu'un frein hors d'usage, — voilà que la famille devient un vain mot !

Allons, Messieurs les Erostrates, brûlez toutes vos idoles. Leurs cendres fumeront peut-être le champ social !

*G. SIAUVE-EVAUST.*

## INFORMATIONS

### INTÉRIEUR

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION

Paris, 11 janvier.

La session ordinaire du Conseil supérieur de l'instruction publique s'est ouverte hier.

Après une allocution du ministre de l'instruction publique, le conseil s'est partagé en commissions qui se sont réparti les vingt quatre affaires que le conseil aura à examiner au cours de cette session.

Une seule de ces affaires d'ailleurs fera quelque bruit, étant donné les polémiques engagées autour d'elle : le pourvoi formé par M. Helm, agrégé de la faculté de médecine de Paris, contre la décision du conseil de l'Université qui a prononcé contre lui la peine de retrait d'emploi.

LA DÉMISSION DE M. Q. DE BEAUREPAIRE

Paris, 11 janvier.

Le bruit a couru hier avec persistance, au Palais de justice, que M. Quesnay de Beaurepaire, président de chambre à la cour de cassation, sans attendre la réunion du jury d'honneur dont il avait demandé au ministre de la justice la constitution à la suite du rapport Viviani, aurait donné sa démission.

ARRESTATION D'UN ASSASSIN A TOULOUSE

Toulouse, 11 janvier.

La police de la sûreté a arrêté, sur mandat d'arrêt du parquet de Marseille, un nommé Henri Maurel, dit Moel, comme auteur présumé de l'assassinat de la jeune Antonia Discours âgée de douze ans. On se rappelle que son cadavre fut trouvé, il y a quelque temps, dans une grotte de Loubière.

TEMPÊTE DE NEIGE DANS LES CÉVENNES

Privas, 11 Janvier.

Le temps est affreux sur les Cévennes où la neige, qui tombe depuis huit jours, forme une couche épaisse de plus d'un mètre.

En certains endroits, les amas de neige atteignent dix ou douze mètres de hauteur. Le clocher de l'église de Lachamp Raphael est en partie recouvert de neige.

Cinq ouvrières de l'usine à soie de la Violle se sont égarées et ont été retrouvées après être restées quinze heures sous la neige.

TERRIBLE DRAME DE FAMILLE

Nanteuil (Oise), 11 janvier.

Hier, vers quatre heures, un drame s'est déroulé dans notre localité. Les frères Varin, carriers tous deux, dont l'un est marié et père de deux enfants, en sont venus aux mains pour un motif futile.

Dans un accès de fureur, à la suite d'une vive discussion avec sa belle-sœur, l'un des combattants s'empara d'un fusil et le déchargea sur son frère.

L'état du blessé est très grave. Le meurtrier a été arrêté ce matin.

L'ÉTAT MENTAL DU TUEUR DE BERGERS

Lyon, 11 janvier.

Vacher a été radiographié par le docteur Destot, qui, après une opération de quarante cinq minutes, a obtenu un cliché très net révélant la présence d'une balle de revolver de petit calibre dans le rocher de l'oreille droite.

Le docteur Destot réserve son appréciation sur l'influence que ce corps étranger a pu avoir sur l'état mental de Vacher.

SUICIDE D'UN MARIN A TOULON

Toulon, 11 janvier.

Le quartier maître mécanicien, Pierre Cadieu, né en 1876, à Rennes, engagé volontaire, en rentrant à bord, s'est tiré dans la région du cœur un coup de revolver.

La mer était épouvantable. On ignore le motif de ce suicide.

DUEL DE PRESSE A CARCASSONNE

Carcassonne, 11 janvier.

A la suite d'une polémique de presse, un duel à l'épée a eu lieu entre M. Marc, correspondant du *Petit Méridional*, de Montpellier, et M. Bonnel, correspondant du *Télégramme*, de Toulouse. Ce dernier a été légèrement blessé au cou.

UN DÉRAILLEMENT DANS LE MIDI

Montpellier, 11 janvier.

Ce matin, à neuf heures, par suite d'un défaut d'aiguillage, un train de la Compagnie du Midi, bondé de voyageurs, a déraillé près de la gare d'Arènes. Plusieurs personnes ont été contusionnées.

Les deux machines qui conduisaient le train ont été renversées et deux wagons brisés ; les mécaniciens et les chauffeurs avaient pu sauter à temps de leurs locomotives.

### ETRANGER

LA RESURRECTION DE CORNELIUS HERZ

Washington, 11 janvier.

Le conseil du docteur Cornelius Herz a présenté au département d'Etat une demande d'indemnité contre la France pour tentative illégale de persécution contre son client.

Le conseil demande que le département d'Etat exige entière réparation pour le préjudice causé au nom et à la santé du docteur Herz.

La demande ne mentionne aucune somme. Elle rappelle seulement que le docteur Herz, dans une lettre adressée au président de la République, a fixé la somme de cinq millions de dollars.

Le département d'Etat a pris la demande en considération.

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE EN AFRIQUE

Londres, 11 janvier.

Le *Daily Mail* estime qu'aucune question diplomatique entre la France et l'Angleterre ne pourra être soulevée avant que les Anglo-Egyptiens aient repris Khartoum.

Les Français réclameront alors des droits de priorité sur tous les territoires traversés par les expéditions Marchand, de Bonchamps, etc., et ils traceront une ceinture de possession ininterrompue, s'étendant de l'Abyssinie à l'Atlantique.

Le correspondant du même journal à Paris dit avoir appris de source certaine que le capitaine Marchand est bel et bien à Fashoda.

Le gouvernement français le sait parfaitement, et il n'a jamais ignoré, du reste, la situation de l'expédition.

Zanzibar, 11 janvier.

Les nouvelles du major Mac Donald, datées de Lubwas, annoncent qu'un nouveau combat a été livré. Le lieutenant Mac Donald, frère du major Mac Donald, et un missionnaire ont été tués.

Une sérieuse bataille a eu lieu dans l'Ouganda.

On craint que les garnisons soudanaises du Budu ne fassent cause commune avec les révoltés.

On dépêche de nouvelles troupes sur le théâtre du combat.

CHANGEMENT MINISTÉRIEL EN RUSSIE

St Pétersbourg, 11 janvier.

La retraite du général Vannovsky, ministre de la guerre, est définitivement résolue.

On croit que le général Obroutcheff, qui est actuellement chef de l'état major général, lui succédera.

Le prince Ouroussoff, le nouvel ambassadeur de Russie à Paris, est arrivé à Saint Pétersbourg.

## SCIENCES VARIABLES

S'il est des sciences fixes, dont les lois sont invariables, telles que les mathématiques, la physique, la mécanique, il en est d'autres, dont la variabilité est essentielle, parce qu'elles concernent des objets essentiellement variables eux-mêmes et qui ne pourraient se fixer sans cesser de vivre.

Tout ce qui touche aux rapports des hommes entr'eux, à leur agglutination en sociétés, à l'organisation de leur travail et de leur action, tels que l'économie, la politique, la sociologie, sont de cette nature, en sorte que c'est folie que de vouloir leur assigner des règles fixes et les faire dépendre de lois invariables.

C'est ce que prétendent faire, cependant, les économistes, les politiciens, les sociologues de l'institut, du Gouvernement, de la presse officieuse et de la grande majorité du Parlement.

Ils en sont encore au mouvement de 1830 ; ils s'y sont incrustés, en édictant magistralement les lois, avec l'énorme prétention de les faire accepter comme des vérités inéluctables qu'il n'est permis à personne de discuter.

Objectez-leur que tout a marché depuis ; que les sciences d'observation et d'application ont réalisé des progrès énormes ; que les conquêtes de la technique, de la chimie, de la physique, de la mécanique ont singulièrement élargi le champ d'activité de l'homme et que, par conséquent, les rapports sociaux, eux-mêmes ont été modifiés. Ah! vous serez rabroués de la belle façon et l'on vous conseillera d'aller à l'école, pour apprendre les vrais principes sur lesquels l'inébranlable société doit être fondée.

⁂

Et, cependant, la transformation est indéniable ; la vapeur et l'électricité ont supprimé les distances, les forces productives ont été centuplées ; la Nature, de plus en plus domptée, est devenue, par le machinisme, utilisant les nouvelles et prodigieuses forces mises à sa disposition, marche à grands pas vers le monopole de la production, et l'on peut prévoir que, dans le courant du siècle qui va commencer, les bras et les cerveaux humains n'auront plus à s'occuper que de la direction des machines, tellement perfectionnées et multipliées, que la main d'œuvre n'existera pour ainsi dire plus.

Et les économistes à la Yves Guyot, ou à la Deschanel s'imaginent — au moins ils le disent, — que rien n'est changé dans le monde du travail et que les axiômes d'il y a 60 ans, les règles fixées par les hommes d'Etat d'alors, peuvent encore aujourd'hui être applicables à l'activité productrice ? Il n'y a, cependant, qu'à ouvrir les yeux pour voir, qu'à observer un peu pour comprendre les dangers qui nous menacent, si nous sommes assez aveugles pour ne pas comprendre les prodrômes de la révolution que, bénévolement, nous faisons mijoter en notre civilisation.

Premier point : Ainsi que je viens de le montrer, les progrès mécaniques, très rapides, tendent à supprimer la main d'œuvre. C'est le progrès qui le veut ainsi et personne ne peut s'en plaindre ; seulement il faut constater que le résultat le plus clair sera l'extension du chômage en d'énormes proportions.

2e point : Comme l'outillage mécanique est fort coûteux, les petits industriels n'en peuvent faire usage ; ils se trouvent en état d'infériorité, se ruinent, tombent en faillite et viennent s'échouer parmi le prolétariat, dont ils contribuent à augmenter les souffrances.

3e point : Les gros industriels eux-mêmes sont atteints ; la concurrence leur fait une obligation de se procurer toujours le matériel le plus perfectionné. Obligés de faire appel à d'autres capitaux que les leurs, ils sont amenés, quoi qu'ils en pensent, par la force des choses, souvent contre leur intérêt individuel, à produire la concentration des capitaux.

4e point : Le commerce est forcé de suivre le mouvement. Il s'industrialise, se concentre et tue les petits commerçants, rejetés ainsi parmi la grande foule prolétarienne.

Tout cela n'est pas inventé à plaisir, pour effrayer les uns, pour ameuter les autres : c'est le fait brutal se manifestant de plus en plus énergiquement, et dont l'effrayante progression est bien faite pour épouvanter ceux qui veulent bien se donner la peine d'examiner ce qui se passe autour d'eux.

Libre à M. Méline de voir tout cela de sang froid, et d'affirmer qu'avec l'association et la mutualité, on peut améliorer la situation des travailleurs. Une telle affirmation est un leurre ou le résultat d'une regrettable ignorance.

Eh ! que peuvent associer, alors qu'il faut de gros capitaux, des prolétaires sans le sou, bien désireux de travailler, mais dont la machine inutilise de plus en plus les bras ? Et, quels que soient leurs bons sentiments de mutualité, quelle aide mutuelle peuvent-ils se prêter ?

Toutes ces belles paroles de l'économie politique ne peuvent rien sauver, rien guérir. La société capitaliste court, quoi qu'elle en ait, à une chute terrible, car les événements marchent, s'accentuent avec une progression effrayante et fatale vers un résultat final implacable : l'absorption de la puissance productrice, par un groupe restreint de capitalistes, et le chômage complet, endémique, de plus des deux tiers de la population ouvrière.

Qu'arrivera-t-il alors ? Ou ces millions de meurts-de-faim se résigneront à leur misérable sort, se coucheront sur leur dernière paillasse et attendront patiemment, dans les étreintes de la faim, l'ultime visite de la camarde. Ou bien, chose plus probable et que nous leur conseillerions, ils se révolteraient contre un aussi monstrueux état social et chamberderaient ce capitalisme assassin, inaccessible à la pitié, incapable de justice.

⁂

Aussi, quand nos politiciens économistes, avec le plus grand sérieux, font voter, par un Parlement, les ordres du jour dont l'efficacité équivaut à celle d'un cataplasme sur une jambe de bois, on ne peut s'empêcher de sourire et de déplorer un aveuglement qui conduit la société aux pires catastrophes.

Et, quand la juste crainte des électeurs leur fait émettre des promesses qu'il leur est impossible de tenir, ou par impuissance, ou par ignorance, n'est-il pas évident qu'ils sont coupables d'un véritable crime social pour lequel, en cherchant bien, le Code pénal ne serait pas muet ?

C'est que, la véritable science économique ne peut pas être stable ; qu'elle doit, au contraire, tout à étudier les relations changeants, et en [illegible] quences précises, afin de prévoir les états ultérieurs et prévenir, dans la mesure de l'intelligence humaine, les chocs perturbateurs devant amener les violents déraillements dans l'orbite sociale.

Bien coupables sont ceux qui, dominés par les préjugés ou les intérêts du présent, cherchent des palliatifs impuissants à la misère grandissante et la présentent comme des remèdes souverains, alors qu'avec un peu d'observation, de raison droite, d'esprit d'équité, ils s'apercevraient immédiatement du néant de leurs formules et du vide de leurs panacées.

Or, les moyens préconisés par les gens au pouvoir, outre leur impraticabilité, ont le grave défaut de n'être que des remèdes dangereux ; telle, dans la pharmacopée, la morphine et ses soulagements momentanés qui, ensuite, détruit l'organisme et le réduit à l'état le plus misérable.

⁂

Depuis 50 ans on a essayé largement de la coopération et de la mutualité ; on a subventionné les sociétés, on les a encouragées : à quel résultat est on arrivé ? Toutes ont végété, ont disparu, tuées par la concurrence capitaliste où parce qu'elles n'ont pu se généraliser en un prolétariat impuissant, misérable, hors d'état de soutenir des œuvres qui, d'ailleurs, ne pouvaient s'appliquer qu'à une infime minorité de ses membres.

C'est pour tout cela que la science des économistes est fausse, incapable de prévoir et qui, dernier état du capitalisme extravagant, le laissera tomber un de ces jours comme une masse, entraînant, dans sa chute retentissante la société marâtre, établie pour le bien de quelques-uns, pour le malheur du plus grand nombre.

Science fausse, illusoire, pleine de périls, signalés par quelques esprits clairvoyants, sans distinction de parti, mais que l'on n'écoute pas, entraîné qu'est le monde bourgeois, par l'appât du lucre et par son invincible égoïsme.

Donc, la progression est là, qu'aucune digue, maintenant, ne peut arrêter ; une vaste divergence ira s'étendant entre les deux classes d'exploitants et d'exploités. Au milieu, plus rien. Le tampon de la petite bourgeoisie disparaissant, un vaste gouffre restera béant entre les deux parties hostiles de la société.

Et dans ce gouffre aura disparu tout ce qui peut encore établir un lien entre les hommes : équité, bonne foi, fraternité, morale. Alors plus rien ne s'opposera à la conflagration, terrible, odieuse, en laquelle sombreront les conquêtes de la civilisation.

C'est à cet abîme noir que nous mène la prétendue conservation sociale, sous la férule de l'enragé capitalisme qui nous pressure et nous étreint.

Et les hommes de bonne foi et de vue droite n'ouvriront pas les yeux ? Ils ne chercheront pas à mettre un frein à cette chute effrayante vers le terrible inconnu ? Il est encore, ce me semble, assez de cœurs généreux, assez d'esprits capables de s'élever au dessus des sots préjugés bourgeois, pour espérer encore qu'une nécessaire transformation sociale est réalisable, en évitant les catastrophes qu'inconsciemment préparent les classes possédantes.

Qu'à de certaines époques ils aient eu peur d'un socialisme sentimental, sans solution pratique, soit, mais il n'en saurait être de même du socialisme scientifique basé sur l'observation des faits et sur l'étude approfondie de la marche évolutive de l'humanité et des phénomènes psychiques, économiques et sociaux, qui dominent la société et l'heure présente.

L'histoire fourmille de ces entêtements qui ont précédé toutes les révolutions humaines, et elle nous retrace, avec une vigueur frappante et les objurgations des penseurs prophétiques qui les ont annoncées en vain, et les railleries grossières des infatués de conservation, et les épouvantes qui ont accompagné et suivi les fatales commotions des sociétés en décadence. Que ce nous soit une leçon salutaire : il serait trop cruel, vraiment, que la science ne fut mise au service de toutes les grandes manifestations humaines pour que cela ne nous servit pas.

Observez et pesez, ô Républicains loyaux, ardents au progrès, voyez ce que contient de factice la thèse effarée et fourbe de nos gouvernants et vous vous convaincrez qu'aujourd'hui le prolétariat et ceux qui sont avec lui, dans la grande tâche de transformation sociale, peuvent, seuls, sauver le monde des horribles ruines qui lui prépare l'insatiable capitalisme.

Emile MOREAU.

## CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 11 janvier.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure. M. Barthou, absent de Paris, n'assistait pas à la [illegible] Conseil s'est entretenu de la reprise des travaux parlementaires.

Aussitôt le bureau de la Chambre constitué, le gouvernement demandera la reprise de la discussion du budget en priant la Chambre de siéger le mercredi et de tenir des séances le matin à partir de la semaine prochaine.

**Les affaires extérieures.** — M. Hanotaux a mis le Conseil au courant des derniers événements.

**L'épidémie de Castres.** — Le général Billot a exposé la situation sanitaire de la garnison de Castres.

Le Conseil d'hygiène a approuvé les mesures de précaution prises par l'autorité militaire pour combattre l'épidémie de fièvre typhoïde.

**Armée coloniale.** — M. André Lebon a été autorisé à déposer un projet de loi réglant définitivement la situation des médecins, infirmiers, commissaires et surveillants coloniaux, au point de vue de leur état militaire.

**Le conseil général des ponts et chaussées.** — Le ministre des travaux a fait connaître que, par arrêté en date du 11 janvier, M. Brosselin, inspecteur général des mines, est nommé vice président du Conseil général des ponts et chaussées.

**La suppression des octrois.** — M. Cochery a annoncé qu'il soumettrait mardi, à la Chambre, un projet de loi permettant l'application immédiate de la loi relative à la suppression des octrois dans les communes qui sont prêtes à remplacer leurs taxes d'octrois.

## En Extrême-Orient

Londres, 11 janvier.

Les journaux publient la note suivante communiquée par la *Press Association* :

« Le gouvernement de lord Salisbury n'a encore rien décidé au sujet de l'emprunt chinois projeté de 16 millions de livres. »

On mande de Paris au *Daily Mail* que si cet emprunt n'a pas réussi en France, c'est parce que les banques ont craint un impôt supplémentaire sur les fonds étrangers.

Hong Kong, 11 janvier.

Suivant des bruits regardés comme vraisemblables, l'Angleterre et la Russie seraient arrivées à un accord au sujet de la Corée.

L'escadre britannique revient à Hong Kong, laissant le *Powerful* en vue de Chemulpo.

Londres, 11 janvier.

M. Balfour, dans son discours d'hier soir, à Manchester, n'a pas parlé de la question de l'Afrique occidentale.

Le concert européen, a-t-il dit, a préservé la paix dans les Etats balkaniques et a donné l'autonomie à la Crète, mais il est à regretter qu'il ne lui ait pas encore donné de gouverneur.

Parlant de la Chine, M. Balfour a dit que les intérêts de l'Angleterre en Chine, étaient commerciaux et non territoriaux.

Toute annexion de territoire, à moins qu'elle ne soit essentielle aux opérations de défense, serait, selon lui, plutôt un désavantage qu'un avantage.

## L'AFFAIRE
### Dreyfus - Esterhazy

Paris, 11 janvier.

Il y avait très peu de monde, ce matin, dans la rue du Cherche-Midi, où le service d'ordre était assez rigoureux.

Tout stationnement est interdit : les ordres les plus sévères ont été donnés à la porte du conseil de guerre, où seuls les témoins peuvent pénétrer.

On croit que le jugement sera rendu dans la nuit d'aujourd'hui, à moins d'incidents qu'on ne prévoit plus.

Le *Soir* annonçait hier que Jaurès avait l'intention d'interpeller le gouvernement au sujet de l'affaire Dreyfus-Esterhazy. Un rédacteur de la *Petite République* a questionné, à ce sujet, le député de Carmaux qui a fait à notre confrère la réponse suivante :

« Cette information est inexacte. J'ai dit, au moment où le commissaire du gouvernement a demandé le huis clos, qu'une interpellation serait nécessaire s'il était prononcé.

« Puisque le huis clos, au moins intégral, a été écarté, j'estime qu'il faut laisser le procès se développer, sauf à fixer ensuite les responsabilités des bureaux de la guerre dans tout le désordre moral dont souffre le pays. »

*AVANT L'AUDIENCE*

Me Tézenas, avocat d'Esterhazy, arrive un peu tard ayant passé une partie de la nuit à travailler. Le défenseur qui était très souffrant, a vu son état s'aggraver.

Le commandant Esterhazy arrive à 8 h. 35 au conseil de guerre, escorté par le capitaine Watrin, de la garde républicaine. Peu après arrivent successivement les témoins : M. Mathieu Dreyfus, Mlle Marguerite Pays, MM. le lieutenant colonel Picquart, le lieutenant colonel Henry, le général Gonse, MM. Bertillon, Weil, Autant père et fils.

### L'AUDIENCE

La deuxième audience du Conseil de Guerre est ouverte à 9 heures précises du matin.

La séance du conseil a continué pendant toute la matinée dans le huis clos le plus absolu. On croit cependant que le huis clos sera levé dans l'après midi, pour l'audition de Me Lablois, avocat, qui a averti le président du conseil de guerre qu'il serait de retour cet après midi de Strasbourg et pour l'audition des experts.

On assure qu'au cours de la séance tenue ce matin, à huis clos, par le conseil, aurait eu lieu une confrontation qui a eu sous chef de l'état major général de l'armée, cité lui même comme témoin.

Cette confrontation aurait été des plus émouvantes, et le colonel Picquart aurait fait des révélations sensationnelles et d'une gravité exceptionnelle. Ajoutons cependant qu'en vertu même de la rigueur du huis clos, rien d'absolument précis ne peut être sûr ce qui s'est passé dans la salle des séances et que nous enregistrons le bruit précité sous les plus expresses réserves.

L'audience a été levée à midi.

La sortie des témoins et des membres du conseil avait attiré un assez grand nombre de curieux qui ont été dispersés par les agents.

Me Tézenas et les témoins ont très scrupuleusement respecté le huis clos et se sont refusé formellement à fournir le moindre renseignement.

On prête au général de Luxer l'intention d'en finir aujourd'hui.

La sentence ne serait alors connue que très tard dans la soirée.

**REPRISE DE L'AUDIENCE**

L'audience est reprise à 2 h. de l'après midi, toujours avec le huis clos le plus complet.

### LE JUGEMENT
#### ACQUITTEMENT DU COMMANDANT ESTHERAZY

A 8 h. 15, le conseil de guerre a fini de délibérer.

Le général Luxer, président, lit le jugement disant :

« Le président a posé la question suivante au Conseil : « Le commandant Esterhazy est il coupable d'avoir pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec une puissance étrangère ou avec ses agents pour les engager à commettre des hostilités ou à entreprendre la guerre contre la France, ou pour leur en procurer les moyens. »

Les voix ont été recueillies, conformément à l'article 131 du code militaire, en commençant par les grades inférieurs, le président émettant son opinion le dernier.

Le Conseil déclare, A L'UNANIMITÉ, sur la dite question, que l'accusé n'est pas coupable.

Le Conseil rentre en séance publique.

Le Président, lit les motifs et les dispositifs ci-dessus.

En conséquence, le Conseil acquitte Esterhazy de l'accusation dirigée contre lui et ordonne qu'il soit mis en liberté.

Il enjoint au commissaire du gouvernement de donner à l'accusé lecture immédiate du jugement devant la garde assemblée sous les armes.

Une partie du public applaudit.

### Dans la soirée

Pendant la soirée, un nombreux public a stationné aux abords du Conseil de guerre, mais les agents ont fait circuler toutes les personnes non munies de cartes.

Après la sentence, le public assistant à l'audience et les témoins sont sortis.

Mathieu Dreyfus s'est perdu dans la foule sans être remarqué.

Le colonel Picquart est sorti, accompagné des témoins Autant père et fils, et Stork.

M. Esterhazy est sorti à 8 h. 20 ; il s'est rendu à la prison du Cherche-Midi.